

RAPPORT CONCERNANT L'HOPITAL DE PETTE - 1er semestre 1969

L'hôpital de Petté construit par le Docteur Maggi a été remis le 1er octobre 1968 à l'Association: Fondation Sociale Suisse du Nord-Cameroun.

Cette Association a été reconnue par les autorités camerounaises le 31 mai 1968 (Nol / ME / ATF / AG / 2.

Selon les statuts, article nol, cette Association a comme but d'exploiter et d'entretenir ce centre d'assistance médico-sociale ; elle n'envisage aucun but économique.

L'Hôpital de Petté comprend :

- 130 lits -chirurgie plus médecine
(répartis en trois pavillons: Isolement
Ophtalmologie
Chirurgie - médecine
- Bloc opératoire
- Consultation : Salle d'injection
Pansements
Distribution de médicaments
- Radioscopie (Radiographie par la suite)
- Maternité 20 lits avec : salle d'accouchement
salle de bébés
salle consultation PMI

Personnel :

- La Direction médicale est assurée par le Dr. A.M. Schönenberger (médecin diplômé de la Confédération Suisse)

secondée par deux infirmières diplômées Suisses
(M. Jonin et R.Maggi)

L'Administration est assurée par une secrétaire.
(C.van de Castele)

A.Guillaume est responsable de l'éducation et
de l'animation.

Le personnel africain se compose de sept aide-
infirmiers recrutés sur place.

Ils reçoivent tous les après-midi des cours de
formation générale et professionnelle.

Depuis le début de l'année 1969 l'hôpital est en plein fonc-
tionnement(seule la maternité ne sera ouverte qu'en septembre.

Consultants: 11.918

Consultations: 64.943

Hospitalisés : 1.706

Journées d'
hospitalisations 24.836

Interventions

chirurgicales: 523

Outre l'intense activité hospitalière, des soins ambulatoires sont
assurés régulièrement dans quatre villages avec consultation PMI
(depuis avril 1969)

- 360 consultations enfants par mois (de 0 à 4 ans)

Situation financière:

Tout le personnel européen est non salarié.

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Pharmacie	1.538.000	
Salaire personnel autochtone	304.000	
Argent de poche personnel européen	90.000	
Véhicules hôpital	314.000	
Frais généraux: poste-électricité	170.000	
Transports	73.000	
Amortissement matériel et bâtiments	350.000	
Recettes (interventions chirurgicales et consul- tations)		1.190.000

Ce qui présente un déficit de : 1.649.000 cfa.

Les frais de roulement de l'hôpital sont partiellement couverts par des dons (soit en liquidité soit en matériels, médicaments) et des ~~taxe~~ cotisations régulières de donateurs (voir art. 7 statuts)